



Revenir sur un jugement de divorce

Par **miac**, le **27/04/2011** à **19:48**

Bonjour,
j'aimerais savoir si il est possibles de revenir sur un jugement de divorce prononcé il y à 30ans .

merci pour vos réponses
bonne soirée

Par **amajuris**, le **27/04/2011** à **19:50**

non il y a prescription

Par **miac**, le **27/04/2011** à **19:55**

Bonjour
Merci pour ta réponse rapide
mais une avocate nous a dit qu'il était possible de rouvrir le dossier si il y à des fait qui montre qu'il y a eu des choses illégales (dissimulation de biens et d'argent)dans le partage des biens.
bonne soirée

Par **miac**, le **27/04/2011** à **19:55**

Bonjour

Merci pour ta réponse rapide

mais une avocate nous a dit qu'il était possible de rouvrir le dossier si il y a des fait qui montre qu'il y a eu des choses illégales (dissimulation de biens et d'argent) dans le partage des biens.
bonne soirée

Par **mimi493**, le **27/04/2011** à **23:45**

Alors ce n'est pas sur le divorce que vous voulez revenir, mais sur la liquidation de la communauté ?

Par **miac**, le **28/04/2011** à **08:17**

Bonjour mimi493

oui j'ai mal exposé ma question, il est question de la liquidation de bien de la communauté.

Quelles sont les démarches à suivre pour revoir le partage des biens.

Par quel organisme doit-on commencer.

Merci pour votre aide.

Par **miac**, le **28/04/2011** à **08:18**

Bonjour mimi493

oui j'ai mal exposé ma question, il est question de la liquidation de bien de la communauté.

Quelles sont les démarches à suivre pour revoir le partage des biens.

Par quel organisme doit-on commencer.

Merci pour votre aide.